VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.
John F. McCulla et als vs Thomas McCulla et al.
No 4,296—Vingtième Cour de District Judiciaire, paroisse de Lafourche.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 124 rue Carondelet — MARDI, le 20 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 25 mai 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée par la susdite Honorable Cour mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, désigné par la lettre B dans l'îlet borné par les rues Magazine Camp, l'avenue Louisiana et la rue Toledano, étant à une distance de 30 pieds de l'encoignure des rues Magazine et Toledano, contigu au lot désigné par la lettre A, sur ledit plan et mesurant 33 pieds 1 pouce de face à la rue Magazine, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds. Les améliorations sont désignées par le No 3237 [vieux No 915] rue Magazine, et comprenant un cottage simple ayant deux étages à l'arrière, contenant 7 chambres, chambre à bains, etc.

2. Un certain lot adjoint au lot ci-dessus mentionné, désigné par la lettre C, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, adjoint au lot B et mesurant 32 pieds 5 pouces de face à la rue Magasin sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds. Les bâtisses sont désignées par le No 3239 rue Magasin et sont les mêmes que les propriétés susmentionnées.

Les dits lots B, C, D, formant une partie des lots désignés par les Nos 7, 8, 9, sur un devis annexé pour référence à un acte passé pardevant John F. Coffey, notaire, le 20 février 1858. Toutes les propriétés ci-dessus étant situées en la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde en deux paiements égaux, payables en 1 et 2 ans après la date de l'adjudication, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication; la partie à crédit devant être représentée par billets à ordre de et endossés par l'acquéreur et fait en coupons ou parties afin d'effectuer une division entre les parties demandeurs et défendeurs, c'est à dire en six parties d'égale valeur, avec le droit de l'acquéreur de payer au comptant un ou toutes les parties à crédit le jour de la vente, les billets devant être garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec la clause de non aliénando. Dix pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant ——————, notaire, avec les clauses d'hypothèques d'avocat, à 10 pour cent en cas que les billets soient passés entre les mains d'un avocat pour collection, et le coût des actes de vente devant être aux frais des acquéreurs. Les bâtisses sur ladite propriété devant être assurées pour au moins trois quarts de leur valeur, et les polices s'il y en a doivent être payées au porteur ou protégées double billets. Les billets devant être payables à la Banque de Lafourche, Thibodaux, Louisiane. Les loyers des propriétés louées à bail devant être payés aux acquéreurs à partir de la date de la vente. Les loyers dûs devant appartenir aux parties demanderesses et défenderesses, avec des propriétés louées sont annoncé le jour de la vente.

20 juil—20 21 28—août 4 11 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Sarah Strelitz, veuve de Leon Lehman.
No 100,778.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 124 rue Carondelet—JEUDI, le 1er août 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour précité, Division B, daté du 25 juin 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante, décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrain situés à Hansen City, paroisse de Jefferson, dans l'Ilet No 11, borné par les avenues Maryland et Farrar, la Boulevard Louisiane et la rue Bowen, désignés par les numéros 22 et 23 sur un plan de ladite ville déposé au bureau de "Recorder" de la paroisse de Jefferson et mesurant comme suit: 25 pieds de face chacun à l'avenue Maryland sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles à une allée en arrière.

Les améliorations consistent en un cottage simple contenant magasin, cinq chambres et hangar. A deux lots de la gare du L. R. et N. R. R.

Les meubles et effets mobiliers dans l'affaire susmentionnée seront vendus à 2 heures de l'après-midi, à la date susmentionnée sur les lieux No 2400 rue Thouville.

Conditions — Pour la propriété foncière et effets mobiliers, comptant 10 0/0 au moment de l'adjudication. Les taxes de 1912 devant être assumées par l'acquéreur.

Acte de vente devant W. W. Young, notaire, aux frais des acquéreurs.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

May Florence King, épouse de Charles L. Gunn, et als, vs Hazel Wildener King et als
No 100,569—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier encanteur—Bureau 124 rue Carondelet,

MARDI, LE 30 JUILLET 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement du 17 juin 1912 et signé le 21 juin 1912 par l'Hon. F. D. King, Juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, servitudes, privilèges et avantages qui en dépendent ou y appartiennent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Constance [anciennement Foucher], Feydras et Lafayette, mesurant 26 pieds 9 pouces et 8 lignes de face à la rue Magazine, 26 pieds 10 pouces en largeur en arrière et face à la rue Constance [anciennement Foucher], sur 148 pieds 10 pouces en profondeur sur la ligne du lot No 1 adjoignant et 150 pieds 2 pouces et 6 lignes en profondeur sur la ligne du lot opposé lequel est le numéro 3; ledit lot étant connu comme le No 90, et étant la même propriété acquise par feu John E. King, par achat provenant des biens fonds d'Henry Hart, par acte passé devant Marcel T. Duerse, ancien notaire en cette ville, le 15 septembre 1871, le dit lot et améliorations sont désignés par les numéros municipaux 524 et 526 rue Magasin et 525 rue Constance; sujets à un bail expirant le 30 septembre 1912 de $1,500 par an.

2. Deux certains lots de terrains ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges et avantage qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, désignés par le numéro municipal 1235 rue Josephine, situés dans le carré bornés par les rues Josephine, Chestnut, Camp et St Andre, dans le Quatrième District de cette ville, les dits lots s'adjoignent l'un l'autre et sont désignés par les numéros huit et neuf sur un plan du dit carré dressé par W. T. Thompson, voyer, le 12 avril 1847 et déposé en l'étude de J. E. Beard, alors notaire en cette ville, comme No 15 de son livre de plan, une copie certifiée duquel plan du dit Thompson, daté du 14 octobre 1858 est annexé à une vente des dits lots, de Mme Susan L. Sibley; audit Norman, passé le 2 novembre dernier. Les dits lots mesurant chacun 31 pieds onze pouces et cinq lignes de face sur ladite rue Joséphine, sur 125 pieds en profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, étant la même propriété acquise par le dit John E. King par achat de John M. Norman par acte passé devant William L. Poole, notaire en la dite ville le 16 septembre 1859, vendu, sujet à un bail expirant le 30 septembre 1912 de $490 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde dudit prix devant être payé par paiements partiels d'un et deux ans, portant intérêt au taux de sept pour cent depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et hypothèque, certenant les clauses usuelles dans l'acte d'hypothèque concernant l'assurance et le transfert de coût, paiement des taxes et cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant pour lequel il serait poursuivi en cas de perte pour encaissement deadites notes ou quelques parties de celles-ci; dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Actes de vente devant Charles Schneider, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 28 30

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A., No 100,918.
Mme Stella Laura Dwyer, épouse d'Edouard F. Henriques.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 100,918 dans l'affaire intitulée succession de Mme Stella Laura Dwyer, épouse d'Edouard F. Henriques, ledit ordre daté et signé du 25 juin 1912 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne à midi, JEUDI, le 1er août 1912 les propriétés suivantes décrites, à savoir—

1 Deux certains lots de terrains et améliorations qui sont les lots A et B et mesurent ensemble soixante pieds six pouces de face à la rue Robert sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds et forment le coin des rues Robert et Sud Robertson dans le carré 608, borné par les rues Robert, Soniat, Freret et Sud Robertson.

2. Un demi intérêt indivis sur trois lots de terrain dans le carré 608 borné par les rues Robert, Soniat, Freret et Sud Robertson, marqués C D E, s'adjoignant l'un l'autre et mesurent ensemble quatre-vingt-dix pieds neuf pouces et huit lignes de face à la rue Robert sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds.

3. Un demi intérêt indivis sur trois lots de terrain dans le carré 719 borné par l'avenue Napoléon, les rues Roman Jane et Prieur désignés par les numéros 9, 10 et 11 sur un plan de H. W. Reynolds, daté du 1er mai 1897 et mesure comme suit: Le lot numéro neuf, 20 pieds six pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Prieur. Les lots numéros dix et onze mesurent chacun 20 pieds de face à la rue Prieur, sur une profondeur de cent trente sept pieds six pouces.

Conditions—Comptant, les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912 et devant aussi payer pour les actes de vente, y compris le coût des certificats devant nécessaire qui sera signé par l'Administrateur. Les acquéreurs devront déposer 10 0/0 ne portant aucun intérêt ni pénalité, au moment de l'adjudication avec

Encan'eur, 910 rue Gravier.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 98,577—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.
SUCCESSION DE ROBERT DORSEY SR.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire de la succession de Robert Dorsey, Senior, Dossier No 98,597, ledit ordre daté et signé 19 juin 1912 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi, le MARDI, 30 juillet 1912, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Toute cette parcelle de terrain situé dans le Septième District de cette ville dans le carré 265, borné par les rues Bardette, Pauca [entre-tranée Cypress] Sycamore [entre-tranée Henriette] et Fern [entre-tranée Washington] ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison cabine ou haute près du coin des rues Bardette et Pauca, composée des lots un, deux trois quatre, cinq et six, chacun de ces dits lots mesure trente [30] pieds de face à la rue Bardette sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot numéro un formant le coin des rues Bardette et Pauca. Le lot six [6] sera vendu seul séparé et distinct des autres lots.

Conditions—Mettre un plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance s'il y en a en un crédit d'un ou deux ans à l'option des acquéreurs, la portion de crédit devant être attestée par des billets des acquéreurs à leur propre ordre et endossés par eux, portant (7 0/0) sept pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les clauses de sécurité usuelles, et dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès et les acquéreurs devront payer en sus du montant de leur enchère tous les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1912. Actes de vente aux frais des acquéreurs, traslant écrits et certifiés, devant W. F. Brewer, notaire. Les acquéreurs devront déposer dix pour cent, ne portant ni intérêt ni pénalité, du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

German American Savings Bank & Trust Co., administratrices.
Ivy G. Kittredge, avocat pour l'administratrice.

28 juin—28 30—juil 7 14 21 28 30

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente en Partage. Sans Limite ou Réserve.

COTTAGE DOUBLE
2644-42 rue Banks.

A l'Encan JEUDI, 1er Août, à Midi.
Succession de Paul Z Lacoste.
No 98,423—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

En vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, signé le 28 juin 1912, No 98,423, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je vendrai à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, le JEUDI, 1er août 1912, à midi, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot ou parcelle de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Broad, Commune, Bandin, Dorgenois et Banks. Ledit lot étant de forme irrégulière et mesure cinquante-six pieds de face à la rue Banks sur cent pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Broad et cent six pieds au pouce quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé, et dix neuf pieds neuf pouces en largeur en arrière. Les bâtisses qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 2140 de rue Banks.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer et payer en plus de son enchère les taxes d'Etat et de Ville pour 1912. Acte de vente devant être passé devant Jas B Rasser, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur qui est aussi requis de déposer dix pour cent du montant de ladite enchère chez l'encanteur au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD, Encanteur.
M. M. Bostner, Chas A. Byrne, Jas B Rasser Jr, avocats.

30 juin—juil 7 14 21 28—août 1

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Isaac Kempe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 101,067—Division D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en existent pouvant en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Bernard S. Phelps, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Zacharie Adler, avocat.

17 juil—17 21 26

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A D'ENCAN.

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.
COTTAGE DOUBLE
Dans le Troisième District.
Nos 1908-1910 rue Lapeyrouse.
Succession de Mme Dora B. Seelig.
No 100,648—Division C—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet.—Le MARDI, 13 août, 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 5 juillet 1912, dans l'affaire sus-mentionnée, la propriété suivante sera vendue—

La partie arrière du lot sept du carré No 901 dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Johnson et Laharpe, laquelle parcelle de terrain se trouve à une distance de quatre vingt dix neuf pieds trois pouces du coin des rues Lapeyrouse et Prieur et a une façade de quarante six pieds six pouces sur la rue Lapeyrouse sur une profondeur de trente pieds entre lignes parallèles, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme les Nos 1906-1910 rue Lapeyrouse, contenant deux chambres et hangar, de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, en billets à un et deux ans, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 7 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses de sécurités habituelles. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente, et assumer toutes les taxes 1912 exigibles en plus du prix de l'adjudication. Les frais devant être spécifiés et retenus par le vendeur jusqu'à ce que l'acte soit passé. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant Felix J. Dreyfous, notaire.

A. D. Danzig, avocat.
11 juil—11 14 21 28—août 4 11 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne occasion pour placement.
Joli cottage double dans le Sixième District,
Nos 3715-3717 rue Clara.

Succession d'Alexandre McDermott—No 101,064—Division E.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—Le JEUDI, 15 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé du 11 juillet 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu comme Nos 3715-3717 rue Clara, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No trois, borné par les rues Willow, Clara, Delachaise et Général Taylor, désigné comme lot No vingt-six sur une copie en bleu d'un croquis et certificat d'arpentage dressé par D. E. Seghers et Son, annexé à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire en cette ville, le 14 août 1906, suivant lequel croquis ledit lot mesure trente pieds au pouce et quatre lignes de face à la rue Clara, trente pieds en largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds, cinq pouces et six lignes sur la ligne de côté du dit lot No 26 plus près de la rue Delachaise et cent vingt sept pieds, un pouce et six lignes sur la ligne divisant les lots vingt six et vingt-sept.

Les améliorations comprennent un cottage double connu comme Nos 3715-3717 rue Clara contenant cinq chambres, bains, commodités d'égouts, etc., hangar dans la cour, trottoir en béton, mur en blocs de ciment de chaque côté.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en sus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en 1912 et déposer 10 0/0 chez l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous certificats aux frais de l'acquéreur devant Henry G. McCall, notaire.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats.
14 juil—14 21 28—août 4 11 15

Jas A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.
JOLI DOUBLE COTTAGE,
313 Avenue Opelousas, sur deux lots de terrain.
LES DOUBLES COTTAGES PRODUCTIFS,
Nos 319-321-323 Avenue Opelousas,
Sur extra grands lots de terrains. Propriétés avec connexion d'eau et d'égouts.
L'avenue Opelousas est asphaltée et est une des plus jolies avenues de la ville.

Samuel Sidney McNeely et al vs Harvey Parker McNeely et al.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division B — No 97,978.

Il sera vendu en vente publique, le MARDI, 23 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN Encanteur. Bureau 723 rue Union, en vertu et suivant un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 13 juin 1912 et signé en cour ouverte le 19 juin 1912 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir:

Premier—Deux certains lots de terrain ainsi que les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situés dans le Cinquième District de cette ville, désignés par les numéros trois et quatre et mesurant chacun trente et un pieds (31') onze pouces (11") et six lignes (6"") de face à l'avenue Opelousas, la même largeur en arrière sur une profondeur de cent dix-sept pieds [117'] deux pouces (2") et six lignes (6"") entre lignes parallèles, carré Têche, avenues Shell et Brooklyn. Les améliorations comprennent le cottage simple bien situé 313 avenue Opelousas, retiré avec grille en fer, contenant six chambres extra grandes, vestibule, galeries de face et de côté, deux bains avec connexion d'eau et d'égout, grand hangar en arrière, grande poulaine et banquette pavée.

Second. Un certain lot de terrain dans le Cinquième District, dans le carré avenue Opelousas, rue Têche et avenues Shell et Brooklyn, désigné par le numéro cinq et mesure trente-deux pieds [32'] et cinq (5") lignes de face à l'avenue Opelousas, même largeur en arrière, sur une profondeur de cent dix-sept pieds [117'] deux [2"] pouces et six [6"] lignes entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent un joli double cottage contenant quatre chambres et hangar, galerie de face avec balustre à l'arrière, nouveau service d'eau et d'égouts, désigné par les numéros 319 et 321 avenue Opelousas.

Troisième—Un certain lot de terrain dans le Cinquième District, dans le carré rue Têche, et les avenues Opelousas, Shell et Brooklyn, désigné par le numéro six et mesure trente deux pieds (32') et cinq lignes (5"") de face à l'avenue Opelousas, même largeur en arrière sur une profondeur de cent dix sept pieds deux pouces et cinq lignes entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le double cottage en bois couvert en ardoises Nos 323 et 325 avenue Opelousas, contenant de chaque côté quatre chambres et hangar en arrière. Eau et égouts, et loué. Ces cottages sont entourés par des grilles en fer.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1912 et acte de vente devant W. J. Hennessey notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 28

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Mme Susan Lippman, Veuve de Joseph Turk.
No 100,985—Cour Civile de District, Division D.

GRANDE RESIDENCE SIMPLE A DEUX ETAGES,

Ayant terrain de choix, 1135 rue Philippe, Encoignure Camp.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd — Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 22 août 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 18 juillet 1912, par l'Hon Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toute les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme lots 15 et 16, dans l'Ilot No 25, borné par l'avenue Jackson, les rues Magasin, Philip et Camp, sur un plan dressé par C. A. Hodin, daté du 15 avril 1848, déposé comme plan No 35 en l'étude de G. R. Beard, ancien notaire, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun trente deux pieds, cinq pouces et trois quarts de lignes de face à la rue Philip sur cent vingt huit pieds, dix pouces et trois lignes et dans de profondeur; le lot No 16 formant l'encoignure des rues Philip et Camp.

Les améliorations sont connues comme No 1135 rue Philip et consistent en une résidence simple à deux étages, contenant vestibule, salon double, salle à manger, cuisine, office, cinq chambres à coucher, bains, gaz et égouts.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat pour l'année 1912. Acte de vente devant Jeff C. Wahok, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de la vente. STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

21 juil—21 28—août 4 11 18 22

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.
COTTAGE SIMPLE EN BOIS
No 1405 rue Marigny.
Mme Elizabeth Murray, épouse de William F. Miller, et als, vs John F. Murray.
No 100,712—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL — W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 25 juillet, 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 17 juin 1912, et signé le 21 juin 1912, par l'Honorable Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage simple en bois à un étage et combles, No 1405 rue Marigny, contenant galerie et six chambres sur un carpain ici et de terrain, ainsi que tous les droits, voies et privilèges, etc., situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le carré No 616, borné par les rues Marigny, Mandeville, Villeré (autrefois Girod) et Robertson, désigné par le numéro quatre sur un plan particulier, dressé par A. Gastaing, et mesurant suivant ledit plan, en mesure américaine trente deux pieds (32') de face à la rue Marigny sur cent vingt pieds (120') de profondeur entre lignes parallèles et est composé des parties des lots Nos 17 et 18. Sur le côté se trouve une entrée pour charrettes. Dans bon et convenable voisinage et desservi par plusieurs lignes de cars.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer en plus et en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1912 et payer dix pour cent (10 0/0) à valoir sur le prix d'achat au moment de l'adjudication; l'acquéreur ne devant toucher les loyers depuis et après le passage de l'acte de vente et le paiement du prix actes de vente devant Maloney C. Seulat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Peter J. May.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,249—Division C — Attendu que Mlle Thereza M. May a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Peter J. May, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Lozier & Gleason, avocats.

24 juil—24 28—août 3

Succession d'Albert C. Phelps.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,723—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Katherine Rainey Phelps, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—William A. Dixon, avocat.

24 juil—24 28—août 3

Succession de Peter H. Linnson et interdiction de Peter H. Linnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — Nos 99,695 et 98,615 consolidés — Division A —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Bernard S. Phelps, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Zacharie Adler, avocat.

17 juil—17 21 26

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE
Terrains à bâtir qui s'améliore
Sur Ligne de Chars Electriques
—A—
"Gentilly Terrace & Edgewood".
Succession de Delphine Gravier.
No 87,657—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 22 août, 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 15 juillet 1912, par l'Hon. George H. Theard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier—Six certains lots de terre dans l'Ilet borné par la rue Law, la Promenade Florida, les rues Hunters, maintenant Reads, et Deers, désignés comme lots 11, 12, 13, 24, 25 et 26 de l'Ilet No 220 du faubourg Franklin [maintenant 1488]. Les lots 11, 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Deers sur 104 pieds, 6 pouces et 3 trois lignes en profondeur. Les lots Nos 24, 25 et 26 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Hunters, maintenant Reads, sur 154 pieds, 6 pouces et 3 lignes en profondeur, le tout d'après un plan par Sorgi, daté du 27 avril 1836, acquis par Delphine Gravier, de Adolph Lange, par acte passé devant Jos Cuvillier, notaire, le 29 juillet 1836.

Deuxième—Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de la Nlle-Orléans, désignés sur un plan dressé par Louis Surgi, voyer, le 27me jour d'avril 1836, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire par les numéros dix et onze, dans l'Ilet No 1386 [autrefois l'Ilet No 202 de l'ancien Faubourg Franklin] borné par l'avenue Franklin, les rues Reads, autrefois Hunters, Dorgenois autrefois Magistrat et Law. Les dits lots sont contigus et mesurent chacun 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Reads, autrefois la rue Hunters, sur une profondeur de 104 pieds, 11 pouces et 2 lignes; entre lignes parallèles. Un grand motif pour spéculation ou placement.

Conditions—Comptant; les taxes dues et exigibles en 1912 devant être assumées par les acquéreurs au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant requis au moment de la vente. Les actes de vente pardevant J. B. Grimaud, notaire, aux frais des acquéreurs.

C. C. Friedrichs, E. T. Florance, avocats.

21 juil—21 28—août 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Double Cottage Neufs,
Sur une avenue principale
Nos 2400-2402-2404-2406 Avenue Louisiana.

Succession de Thomas Roth.
No 100,889—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.—W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 22 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 juillet 1912 de l'Hon Fred D King, juge de la Cour précité, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, actuellement absent en congé, dans l'affaire sus-mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Le double cottage neuf à un étage en bois Nos 2400 et 2402 avenue Louisiana, coin de la rue Howard, contenant quatre chambres, hangar, etc., de chaque côté, sur un certain lot de terrain situé dans le carré désigné par le No 592 compris entre l'avenue Louisiana et les rues Howard, Freret et Delachaise, formant le coin de l'avenue Louisiana et la rue Howard, et mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiana sur une profondeur et face à la rue Howard entre lignes égales et parallèles de 98 pieds, et est désigné par le No 8 sur un plan dressé par Edgar Pilié, voyer, daté du 10 septembre 1896, annexé à un acte de vente par McDermott à Weil passé devant E. L. Weil, notaire le 2 avril 1904.

Deuxième—Le double cottage neuf à un étage en bois adjoignant la propriété décrite ci-dessus Nos 2404-2406 avenue Louisiana, contenant quatre chambres, hangar, etc., de chaque côté, sur un certain lot de terrain situé dans le même district et carré que la propriété ci-dessus premièrement décrite et mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiana, sur une profondeur de 98 pieds entre lignes égales et parallèles et est désigné par le No neuf sur le plan précité, lequel dit lot commence à une distance de 30 pieds du coin de l'avenue Louisiana et la rue Howard.

La propriété sus-mentionnée est à proximité des lignes de cars, se loue au taux de $12 50 de chaque côté ou $25 pour la maison. Elles sont retirées du trottoir et sous grille en fer.

Troisième—L'immeuble en bois No 2417 rue Howard et en arrière de la propriété susmentionnée sur un certain morceau ou parcelle de terrain situé dans le même district et carré comme celles premièrement et deuxièmement décrites ci-dessus et adjoignant celle ci en arrière mesure 30 pieds de face sur la rue Howard sur une profondeur de 60 pieds entre lignes égales et parallèles, le dit morceau ou parcelle de terrain commence à une distance de 98 pieds du coin de l'avenue Louisiana et la rue Howard et est composé de trente pieds pris de l'arrière partie des lots désignés par les Nos huit et neuf, premièrement et deuxièmement décrites.

Conditions—Comptant. Les taxes dues et exigibles en 1912 devant être assumées par l'acquéreur en plus et en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis au moment de la vente. Actes de vente devant Alphonse J. Cuzan, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. B. Rosser, avocat pour Mme M. Roth; Frank T. Echesabal, avocat pour Mme J. B. Roben.

21 juil—21 28—août 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE

TROIS LOTS A BATIR, AMELIORES
Avec un Immeuble en Bois à Deux Etages,
Avenue Henry Clay et rue Tchoupitoulas.
Succession de Charles H. Pilcher.
No 101,060—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 15 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera v